

APPEL A PROJETS

Sculptures sur arbres en forêt de Crécy en Ponthieu



Maitre d'ouvrage

Baie de Somme 3 Vallées

Garopôle, Place de la Gare

80100 ABBEVILLE



Contexte : le Massif Forestier de Crécy

La forêt de Crécy est une forêt domaniale de Picardie, située dans le nord-ouest du département de la Somme, à proximité de la Baie de Somme. Avec ses 4323 hectares, elle constitue le principal massif forestier du département et le seul de cette importance qui soit ouvert au public. Elle est constituée principalement de hêtres et de chênes. Constitué de 10 communes dans son premier cercle, la dynamique de mise en tourisme est enclenchée autour des thématiques liées aux activités de loisirs et de nature et à la forêt.

I. Etat des lieux.

Le massif forestier de Crécy constitue à la fois un site naturel, mais également un espace à fort potentiel de valorisation pour une clientèle touristique de plus en plus en recherche de sites exemplaires offrant une qualité de prestations, de confort et d'environnement.

1.1.1 La fréquentation touristique autour de la forêt de Crécy :

La région est riche sur le plan touristique. La Côte Picarde est largement reconnue pour son intérêt environnemental :

- un site classé dunaire
- une réserve naturelle essentiellement maritime. (3000 ha)
- de nombreuses inscriptions à des inventaires nationaux (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunique (ZNIEFF), ZICO, site d'intérêt Communautaire, réserve naturelle nationale ...)
- des zones d'inscription en zones d'intérêt européen
- une classification internationale en zone humide

On peut visiter aux alentours :

- le parc ornithologique du Marquenterre (150 000 visiteurs par an),
- les Jardins de Valloire (environ 60 000 visiteurs par an),
- la Maison de la Baie (5 000 visiteurs par an),
- Mais également les plages de Fort-Mahon et Quend grâce aux activités nautiques et au char à voile notamment.

A Proximité de la forêt de Crécy-en-Ponthieu, se trouve l'église saint Séverin, le Musée de la bataille de Crécy, la Tour de guet, le mémorial de Jean de Luxembourg.

1.1.2 : La fréquentation en forêt domaniale de Crécy-en-Ponthieu :

Les 4 300 hectares de forêt librement accessibles sont ouverts à tous les usages autorisés non motorisés sans sectorisation. Pratiquement tous les types de fréquentation spécifiques aux massifs forestiers se retrouvent à Crécy-en-Ponthieu :

- promenade familiale pédestre, cycliste ou équestre,
- pratique sportive : randonnée pédestre ou équestre, cyclotourisme, course d'orientation, trails...
- accueil d'enfants et sorties naturalistes,
- chasse.

1.1.3 Les lieux d'accueil du public :

Actuellement, les principaux lieux d'accueil sont les suivants :

- La clairière du muguet
- La hutte des vieux Chênes
- Parking de Forest l'Abbaye

Sont désignés par sites d'accueil, les secteurs de la forêt spécialement aménagés en faveur de l'accueil du public (facilité d'accès, présence de mobilier d'accueil, gestion sylvicole adaptée).

1.1.4 Pratiques :

Outre les sorties familiales, la forêt reçoit en moyenne annuellement 50 demandes d'autorisation d'organisation de manifestations.

Le massif est chassé à tir et à courre. Cette activité relève autant des loisirs que de la gestion forestière. Elle est indispensable à l'équilibre faune / flore et est pratiquée dans des conditions particulièrement exigeantes pour assurer la sécurité du public.

Il y a 89 journées de chasse par an d'octobre à février sur les 4 lots qui constituent la forêt.

1.2 : Situation géographique

En voiture : Le site de Crécy est bien desservi par l'A28 depuis Rouen (106 km), l'A16 et la N1 depuis Amiens (50km) jusqu'à Calais (112 km).

Paris est à 2h de voiture (217 km) par l'A16.

La Baie de Somme se situe à 12 minutes (12 km)

Une aire de co-voiturage a été aménagée à Crécy en Ponthieu.



Baie de Somme 3 Vallées

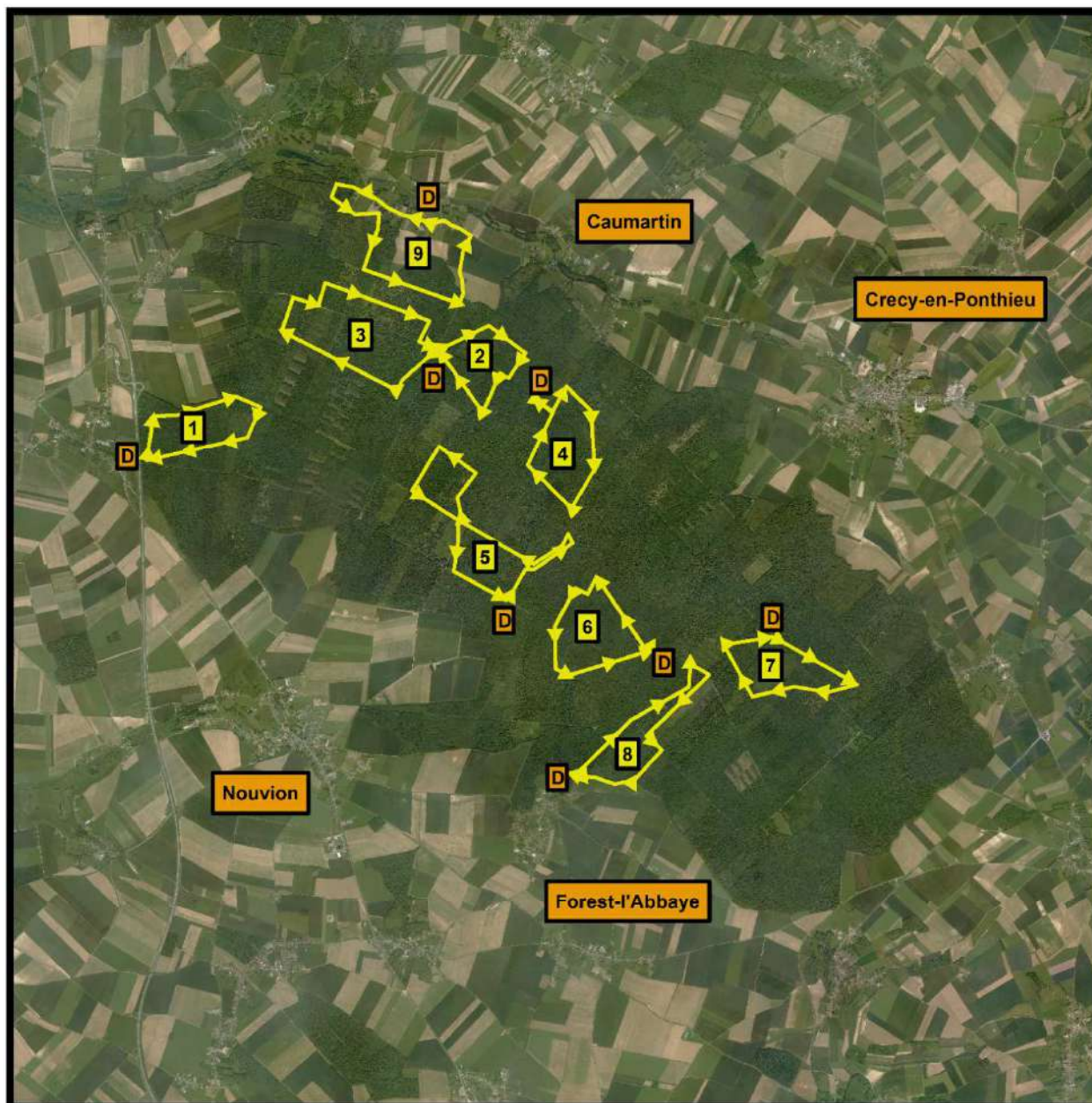
En train : Les gares les plus proches sont celles d'Abbeville et de Rue, situées sur la ligne Boulogne sur Mer - Paris.

1.3 Les équipements d'accueil :


Chemins de randonnée pédestre :

La forêt est traversée par le GR123 qui relie le Pas-de-Calais à l'Oise.

A cela s'ajoutent 9 autres chemins de petites randonnées :



 Circuit de randonnée

 Numéro de la randonnée

 Départ de la randonnée

- Circuit de randonnée Les Enclaves (4km)
- Circuit de randonnée des Galandeaux (4.4km)
- Circuit de randonnée des Grands Hêtres (3.2 km)
- Circuit de randonnée de la Longue Borne (4 km)
- Circuit de randonnée de la Haute loge (2,5 km)
- Circuit de randonnée des Vieux Chênes (3,4 km)
- Circuit de randonnée des deux Mares (3,6 km)
- Circuit de randonnée du Halot (4 km)

Syndicat mixte du pays et de préfiguration du Parc Naturel Régional de la Baie de Somme

Garopôle – Place de la Gare 80100 ABBEVILLE

Téléphone : 03 22 24 40 74 | Fax : 09 70 20 14 00

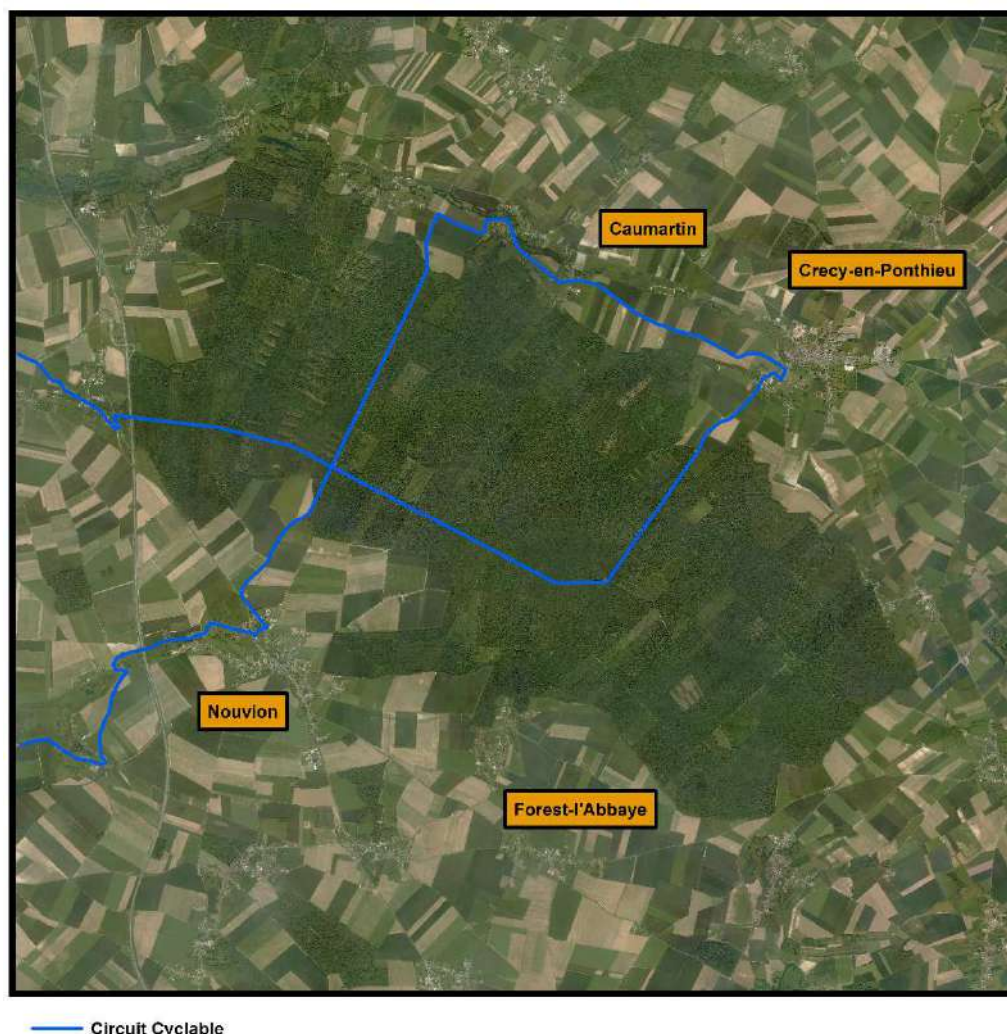
www.baiedesomme3vallees.fr

Circuit de randonnée du bosquet Rond (12 km)

Elles sont proposées et balisées par le Conseil Départemental et sont entretenues par l'ONF. Elles figurent sur une carte spécifique en vente à l'office du tourisme. Les fiches des circuits sont en téléchargement sur www.somme.fr et sur www.somme-nature.com. Ces fiches sont également vendues dans la pochette "Côte Picarde - Baie de Somme"

Les circuits cyclo :

- Circuit du Geai. Il est composé de deux boucles : 21 km de la Baie à la forêt et 17 km en forêt.

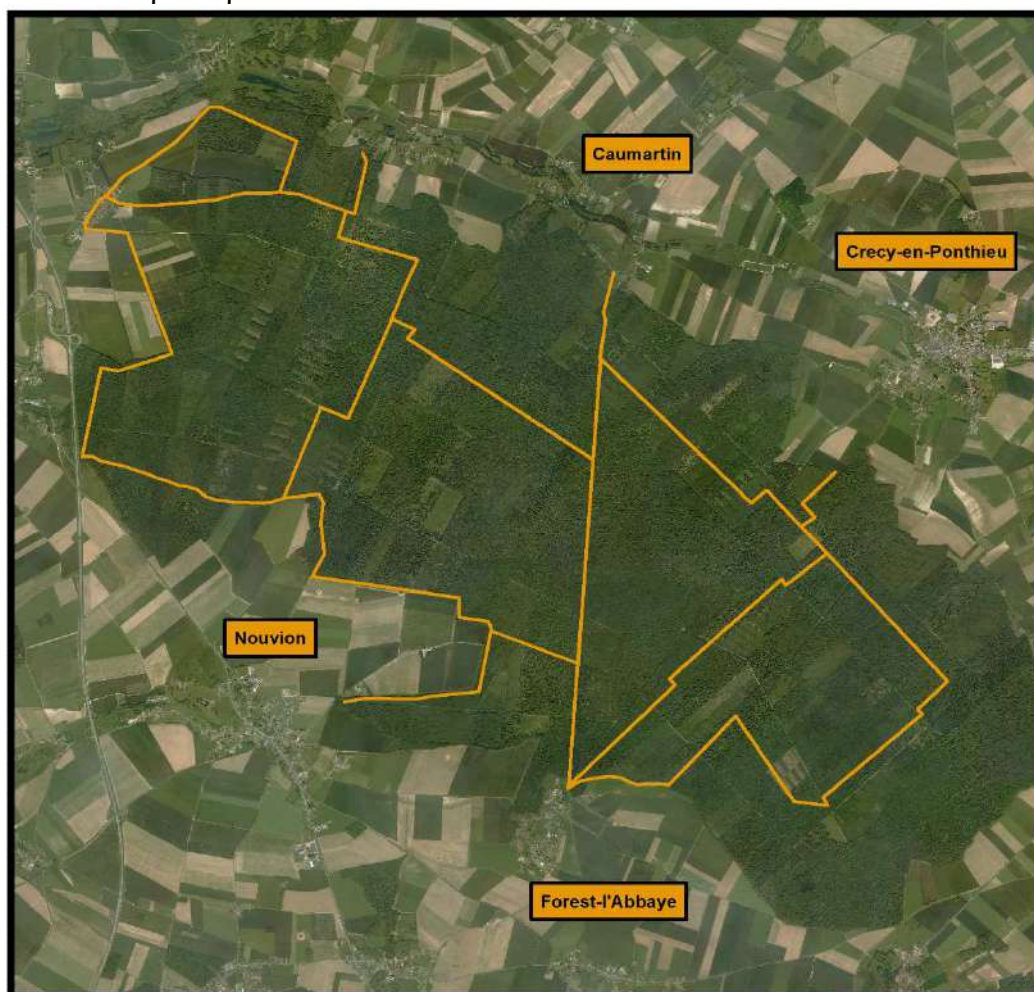


Randonnée équestre :

- o Boucle équestre n°10

Les itinéraires de randonnée équestre sont d'usage exclusif autant que possible. Les portions communes avec les piétons sont réduites le plus possible (risque de boue).

La forêt dispose par ailleurs de 47 kms d'allées cavalières.



— Allées Cavalières

1.4 Les richesses naturelles, historiques et archéologiques.

Les Arbres Remarquables :



Baie de Somme 3 Vallées

Certains arbres ont été répertoriés dans les années 90. Actuellement il reste 20 arbres remarquables. Ils sont repérés sur la carte IGN et un travail de valorisation est en cours.

Le patrimoine historique et archéologique :

On note la présence de nombreux sites gallo-romains dans la forêt.

Par ailleurs, trois monuments sont remarquables :

- La Croix Hurette, érigée après la mort d'un ouvrier décédé (parcelle 352)
- Un monument aux morts où deux forestiers sont morts pendant la première guerre mondiale (parcelle 231).
- La Croix Rauhot qui matérialise le lieu où un chasseur a été tué accidentellement (parcelle 49).

Il existe également des bornes monastiques : Longue borne ...

1.5 Le paysage

Les caractéristiques des paysages de la forêt domaniale de Crécy-en-Ponthieu peuvent être résumées ainsi :

- Paysages de plateaux
- Forêt constituée surtout de hêtres et de chênes

Ce sont des paysages majoritairement assez ouverts donnant globalement une image positive et accueillante de la forêt.

Le paysage intérieur est façonné par la gestion des peuplements, les travaux d'entretien pour l'accueil du public (fauche des chemins, ramassage d'ordures..) et le mobilier installé (poteaux de carrefours, plaques de routes, etc..).

Présentation du projet de sculptures monumentales

Principe

La manifestation se déroulera du 6 au 12 juin 2016 en forêt de Crécy.

Pendant cette semaine, se dérouleront des animations thématiques sur la forêt (randonnée, visites guidées...).

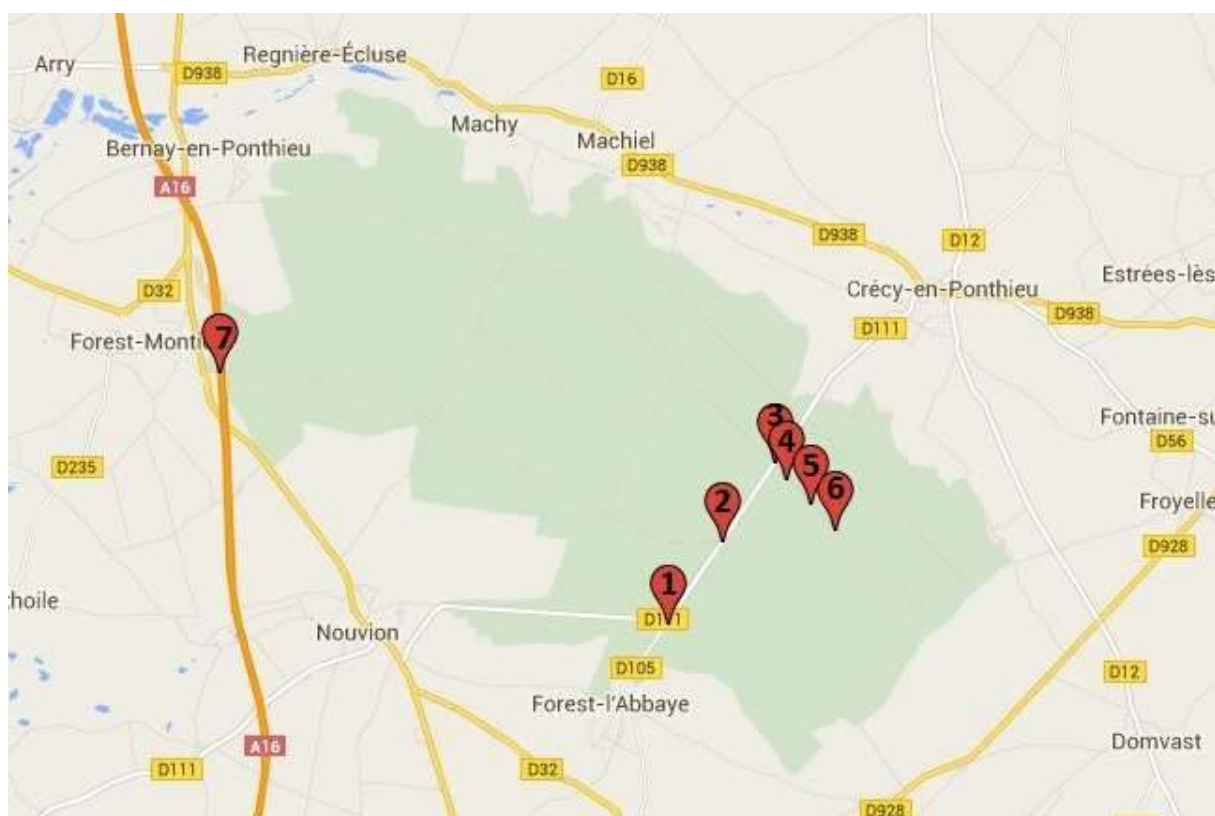
Le présent appel à projets concerne la transformation d'arbres morts, en péril ou arrivés à maturité pour l'exploitation en sculptures monumentales et ainsi susciter un intérêt touristique supplémentaire tout en leur donnant une seconde vie.

La réussite de cette manifestation repose sur le savoir-faire de **sculpteurs professionnels** recrutés par un jury suite au présent appel à candidature.

Le projet est réalisé en partenariat avec le Crédit Agricole Brie Picardie Mécénat et Solidarité ainsi que l'ONF.

Localisation

Les sculptures se situeront en forêt de Crécy :



Cette manifestation s'inscrit dans une stratégie de développement touristique et culturel qui vise plusieurs objectifs :

- Diversification de l'offre touristique et création d'une offre culturelle
- Ces sculptures monumentales permettront d'élargir l'offre touristique et culturelle. Par l'intermédiaire de ces œuvres contemporaines et figuratives de qualité, il s'agit de proposer un nouveau but de visite, à destination d'un public amateur d'art.

Cette diversification s'inscrit dans une réflexion globale et cohérente à l'échelle du territoire dans le cadre du projet de Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime et du schéma d'Aménagement et de Développement du Tourisme de Baie de Somme 3 Vallées. D'autre part, il s'agit d'offrir un produit touristique en lien avec l'ambiance de la forêt, empreinte de calme, de sérénité, de découverte.

- Proposer une offre culturelle gratuite et accessible
- Le **thème retenu pour cette première édition : contes et légendes de Picardie** permet par ailleurs aux touristes et aux usagers de la forêt de (re)découvrir la culture locale.
- Structurer l'espace forestier en matérialisant les lieux d'accueil du public définis au schéma d'accueil du public en forêt
- Sensibiliser le public à l'action de l'ONF

Descriptif / Déroulement

Le déroulement du symposium est programmé durera 7 jours : **du 6 au 12 juin 2016** et est ouvert aux sculpteurs professionnels. Les candidats retenus seront **au nombre de 6**.

La manifestation consiste à sculpter **6 arbres** sur la thématique des **contes et légendes Picardes**

Les œuvres réalisées resteront sur place, et seront soumises aux aléas du temps et aux passages de visiteurs. Il est précisé que les œuvres ne seront pas surveillées, et ne devront pas être sensibles aux dégradations et aux vols.

Chaque candidat devra proposer une œuvre en harmonie avec l'environnement et sera soucieux de la qualité des matériaux employés. Les œuvres devront impérativement être sécurisées et ne pas présenter de danger pour le public. Le jury sera sensible aux facteurs risques dans le choix des projets retenus.



Baie de Somme 3 Vallées

Les arbres

La sélection des arbres s'est faite selon 3 critères :

- Danger pour les promeneurs ou automobilistes
- Arbre en passe d'être exploité
- Arbre présentant des signes de maladie.

Les arbres seront sculptés sur pied.

Sept arbres sont proposés parmi lesquels les sculpteurs doivent faire un choix par ordre de préférence : 6 de ces arbres seront sculptés :



Arbre 1 : chêne

Diamètre : 90 cm

Hauteur : 7m

Raison du choix : proximité de la route (mise en sécurité)



Arbre 2 : Mélèze

Diamètre : 55cm

Hauteur : 15m

Raison du choix : Prêt à être exploité



Arbre 3 : Mélèze

Diamètre : 75cm

Hauteur : 15,5

Raison du choix : Proximité de la route (mise en sécurité)



Arbre 4 : Douglas

Diamètre : 80 cm

Hauteur : 12 à 14 m

Raison du choix : prêt à être exploité



Arbre 5 : Hêtre

Diamètre : 100 cm

Hauteur : 10 m

Raison du choix : proximité d'un parking
(mise en sécurité)



Arbre 6 : Fresne

Spécificité : 3 bras et 5 têtes

Diamètre : 75 et 80cm

Hauteur : deux têtes à 8 m et deux têtes à 9 m.

Raison du choix : malade



Arbre 7 : chêne

Diamètre : 70 cm

Hauteur : 9 m

Raison du choix : Proximité d'un parking (mise en sécurité)

C – Caractéristiques techniques de l'événement

1 – Thématique de l'événement

Baie de Somme 3 Vallées, dans son rôle de porteur de projet de Parc Naturel Régional, souhaite mettre en avant la culture locale, ainsi les sculptures devront se rapporter aux **CONTES ET LEGENDES PICARDES**.

2 – Temps de réalisation des sculptures

La manifestation se déroulera sur 7 jours, le planning sera le suivant :

J1 à J6 : Réalisation des sculptures

J7 : Journée grand public, parcours d'artistes, rencontres avec les artistes et leurs œuvres

3 – Hébergement, frais de restauration

L'hébergement en gîte de groupe sera pris en charge par Baie de Somme 3 Vallées.

Des paniers repas uniquement pour le midi seront fournis aux artistes et déposés sur leurs lieux de création respectifs.

4 – Outils et matériels

Chaque candidat retenu devra se munir de son propre matériel de travail (outils, matériaux divers).

Pour les demandes particulières (échafaudages, groupes électrogènes...), les candidats sont priés de se rapprocher de Baie de Somme 3 Vallées à l'avance.

5 – Assurance

Il sera demandé à chaque candidat une copie de leur attestation d'assurance dans le cadre de l'exercice de leur travail.

6– Dotation artistique

La dotation pour chaque artiste ou groupement d'artiste retenu sera de 1 500€, elle englobera les missions suivantes :

- la réalisation de l'œuvre (création et installation de l'œuvre) et son acquisition le Crédit Agricole.
- les frais de déplacement pour la journée de repérage
- les frais d'hébergement pour la journée de repérage
- les frais de déplacement liés à la réalisation de l'œuvre (logistique, transport de matériel...) durant la manifestation
- la présence obligatoire de l'artiste lors de la journée grand public du dimanche ...
- la réalisation d'un texte explicatif de son œuvre
- la cession des droits d'auteurs pour l'utilisation des clichés qui pourraient être pris pour les besoins de la manifestation (œuvre, artiste en travail) et ce afin d'apparaître sur les supports de cette édition (site internet, journal d'information de Baie de Somme 3 Vallées, ...)

Après sélection des artistes, les 6 candidats retenus recevront la dotation selon le mode de versement suivant :

- 500 € versés au départ, dès la sélection
- 1000 € versés à la fin de l'événement

Tout désistement de l'artiste entraînera le remboursement intégral de la somme versée.

III – Déroulement du concours et sélection des candidats

La diffusion de l'appel à projets de Baie de Somme 3 Vallées s'effectue via le site internet du syndicat national des sculpteurs professionnels (mise en ligne de l'annonce), le site internet de Baie de Somme 3 Vallées, ainsi que les autres sites internet pouvant attirer les sculpteurs concernés.

A – Composition du jury

Le jury mis en place est composé des élus de l'écopôle du Massif Forestier de Crécy, de Baie de Somme 3 Vallées, d'un représentant de l'ONF, de représentants du Crédit Agricole et de représentants de la fédération de chasse. Ce jury se réunira pour la sélection des 6 candidats retenus pour participer à l'événement et les arbres affectés à chaque candidat.

B – Calendrier

La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 15 mai 2016.

Elles seront adressés avec la mention « NE PAS OUVRIR » à l'attention de :

Baie de Somme 3 Vallées
M. le Président
Garopôle, Place de la Gare
80 100 ABBEVILLE

La sélection des candidats se déroulera entre le 16 et le 20 mai 2016.

La semaine du 23 mai, il sera organisé une journée de découverte de la forêt avec les sculpteurs retenus, lors de cette journée, chaque sculpteur pourra affiner son projet en fonction de l'arbre qui lui sera attribué.

L'évènement se déroulera du 6 au 12 juin 2016.

C – Composition des candidatures

Chaque candidat devra fournir :

- un croquis de l'œuvre à réaliser **sur le thème des contes et légendes picardes** (taille de la sculpture, matériaux employés...)
- un CV,
- une photocopie recto-verso de la Carte d'identité,
- une lettre de motivation expliquant son souhait de venir travailler en forêt de Crécy,
- dossier sous la forme d'un CD Rom ou d'une clé USB présentant le travail de l'artiste, accompagné de photos antérieures et récentes de ses œuvres, lieux d'expositions...
- photocopie de l'attestation d'assurance professionnelle,
- fiche de candidature ci-jointe,

D – Renseignements

Baie de Somme 3 Vallées

M. Yann Le Bideau

09 70 20 14 05 ou 06 81 66 31 80

y.lebideau@baiedesomme3vallees.fr

Annexe au dossier :

- Fiche de candidature